



REGLEMENT DU TOURNOI DE FOOT à 6 - Equipe U18 -  
(catégories : U16-U17-U18) – Club Athlétique Pontois (CA-PONTOIS)

Nom : Tournoi CAP U18

Ce tournoi est amical et convivial. Nous souhaitons donc que les joueurs soient fair-play et que les gestes dangereux soient interdits.

**Article 1 : Organisation du tournoi :**

Le club CA PONTOIS organise le dimanche 20 juin 2021 son premier tournoi de six, réservé aux joueurs licenciés aux clubs affiliés à la fédération française de football, en partenariat avec la mairie de PONT-HEBERT, Saint-Lô agglomération, le district de la manche et nos nombreux sponsors.

Le tournoi sera limité à 24 équipes, les premiers inscrits seront les premiers retenus.

Le tournoi est doté de lots qui deviendront la propriété des clubs.

Ce tournoi aura lieu de 9h45 à 18h00 au stade Jean-Louis JOURDAN – Hameau Thomasse – 50880 PONT-HEBERT.

**Article 2 : Organisation Des équipes :**

Chaque responsable d'équipe devra dès son arrivée remplir une feuille de match valable pour la durée du tournoi sur laquelle sera inscrit : nom, prénom, numéro de licence, date de naissance de chaque participant.

Chaque équipe est composée de 6 joueurs (5 joueurs de champ et 1 gardien), et le cas échéant de remplaçants avec un nombre maximum de 9 joueurs au total.

Le nom de l'équipe sera le nom officiel du club, chaque joueur devra être licencié dans ce club.

Tout transfert de joueurs d'une équipe à une autre est interdit. Si un joueur participe pour plus d'une équipe, ce joueur est exclu pour la suite du tournoi.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique. A défaut, les organisateurs pourront mettre à disposition des équipes, à titre exceptionnel, un jeu de chasubles qui devra leur être remis à la fin de chaque match.

Les équipes devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

### **Article 3 – Inscription des équipes**

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription dûment remplie et du paiement des droits d'inscription (50 € par équipe à régler à l'inscription) à envoyer avant le 31 mai 2021. Un forfait droits d'inscription plus repas pour 10 personnes est proposé à 70 € - (plateau repas)

Vous aurez également la possibilité de prendre votre repas sur place indépendamment des droits d'inscription.

L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

Les engagements sont ouverts à compter du 1er mars 2021 et se clôtureront le 31 mai 2021.

### **Article 4 – Annulation du tournoi**

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscriptions insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons. Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les droits d'inscription lui seront restitués.

### **Article 5 – Organisation des matchs**

Les matchs se dérouleront sur 4 terrains en herbe (demi-terrain)

Les équipes seront réparties, par tirage au sort, en 4 poules de 6.

Le tournoi comporte 2 phases

- La phase de classement par poule de 6
- Les trois premiers participent au tournoi principal et les trois derniers disputent la consolante (match à élimination directe)

La durée des matchs est de 1 fois 12 minutes (pas d'arrêt de jeu), excepté les demi-finales et la finale dont la durée sera de 1 fois 15 minutes.

C'est la table de marque qui siffle le début du match et le coup de sifflet final l'arbitre de centre.

Le classement s'effectue comme suit :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu / forfait : 0 point

En cas d'égalité de point à l'issue des matchs de poule, les équipes seront départagées comme suit :

Résultats ayant opposé les deux équipes concernées, meilleure différence de but, meilleure attaque, meilleure défense.

A partir du tournoi principal et du tournoi la consolante, en cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but. S'il y a égalité, la série continue, un tir par un tir, jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.

En finale, en cas d'égalité à la fin du match, une prolongation de 6 minutes sera jouée, puis, tirs au but en cas d'égalité.

Première phase de poule, chaque équipe jouera contre toutes les autres appartenant à sa poule

### **Article 6 - Règles du jeu :**

Les règles classiques du football s'appliquent, hormis :

- Tous les coups francs sont directs ou indirects
- les **hors-jeu**, qui n'existent pas ;
- les **tacles sont interdits. (dans la surface de but ils seront sanctionnés par un pénalty, en dehors coup franc)**. Il faudra donc défendre debout ;
- les **remplacements** sont illimités. Les remplaçants ne pénètrent sur le terrain qu'après la sortie des joueurs remplacés et lorsque le ballon est sorti du terrain, au milieu du terrain
- **Pénalty à 9 m** si l'arbitre considère la faute grave ou si la faute intentionnelle a inhibé une occasion de but (dans la surface des 13m)
- Coup d'envoi, coup franc et corner : Joueur adverse à une distance de 6 m
- Sur une passe en retrait d'un partenaire le gardien ne peut pas prendre le ballon à la main. -Les "6 m" tirés au pied par le gardien suite à une sortie de but se font à hauteur du point de penalty pas à la ligne des 13 m

Rappels :

- Les touches s'effectuent à la main.

- Les brutalités ou les fautes en tant que dernier défenseur seront sanctionnées selon l'appréciation de l'arbitre (faute simple, avertissement verbal ou exclusion jusqu'à la fin du match).

Un joueur exclu ne sera pas remplacé jusqu'à la fin de la partie (y compris séance de pénalty). Par contre il pourra jouer le match suivant.

### **Article 7 - Arbitrage :**

À chaque match, l'arbitrage sera assuré par des officiels.

Merci de respecter l'arbitre, qui fera tout son possible en toute objectivité. Le fair-play sera de mise.

### **Article 8 – Récompenses**

Les récompenses sont calculées sur la base d'une participation de 24 équipes au tournoi.

Les récompenses seront remises à la table de marque, en main propre, au responsable de l'équipe à la fin du tournoi.

### **Article 9 – Litige**

Tout club s'engage à respecter le présent règlement. La commission d'organisation se chargera de trancher les cas non prévus au présent règlement.

Les décisions seront sans appel.

### **Article 10 – Responsabilité**

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

Le club CA PONTOIS, organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs du fait de leur participation au tournoi.

Chaque joueur doit, à ce titre, être assuré (licenciés)

### **Article 11 – Organismes du tournoi**

Les organisateurs du tournoi sont des licenciés, dirigeants, éducateurs, bénévoles appartenant au Club Athlétique Pontois (CA-PONTOIS)

### **Article 12 – Divers**

Restauration et buvette seront assurées sur place (Frites, sandwiches, grillades, boissons non alcoolisées, crêpes, etc....

Rendez vous sur : <https://ca-pontois.clubmanche.com>

Facebook : C.A PONTOIS

Vous trouverez sur ce site : Equipes inscrites, programme, règlement, photos, vidéos et contact.